



Compte-rendu du Conseil Municipal

Conseil du 7 juin 2013

L'an deux mil treize, le **sept juin** à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de *BESSONCOURT*, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de *M. Guy MOUILLESEAUX*, Maire.

Présents: G. MOUILLESEAUX, B. DUFERNEZ, F. RABIER, T. BESANCON, D. BALON, C. BOIRIN, I. GIGOS, J. MOSIMANN,

Excusés: E. RUYER (proc. à G. MOUILLESEAUX), C. MENIGOZ (proc. à C. BOIRIN), M. LALLEMAND (proc. à T. BESANCON), L. SIBRE (proc. à F. RABIER), MP. JAILLET (Proc. à J. MOSIMANN),

Absents: S. DEFAUT, T. RUCHTI

Madame Isabelle GIGOS a été nommée secrétaire

Mairie : Isabelle Casadei

Début : 20 h

Fin : 23 h 30

Présentation du rapport de mesures de champs électromagnétiques

La commune de Bessoncourt avait sollicité Bouygues Télécom pour faire réaliser une étude in situ des champs électromagnétiques présents sur la commune du fait de l'implantation d'une antenne relais Bouygues Télécom.

Cette étude a été réalisée par le cabinet d'expertise AEXPERTISE en décembre 2012.

Un rapport a été réalisé et transmis à la mairie.

Mr Loup, technicien de Bouygues Télécom, a présenté et expliqué ce rapport.

En conclusion, la valeur de champ est conforme au niveau de référence défini par le Décret n° 2002-775 du 3 mai 2002.

Ce rapport est consultable en Mairie.

Modification des statuts de l'aéroparc

Suite à un courrier du 6 mai 2013 du Président du syndicat mixte d'aménagement et de gestion de l'aéroparc, le Maire présente le projet de modification des statuts de l'aéroparc.

Après lecture du courrier, le conseil souhaite avoir des précisions sur la répartition des 5 délégués (1 à répartir suite à la disparition des 5 communes isolées et 4 autres suite au rattachement de 7 communes de la CC de la Bourbeuse à la CC du Sud Territoire et à la fusion des CC Du Tilleul et de la Bourbeuse)

Les précisions seront demandées au Syndicat de l'aéroparc par courrier. La décision sera prise lors du prochain Conseil de juillet.

Permis de construire sur la zone commerciale :

Le Maire présente les différents courriers échangés avec la Société Immo Brico concernant un projet d'aménagement commercial sur la zone des 3 couronnes.

Ce dossier appelle beaucoup de remarques et d'incertitudes sur la réalité de ce projet.

Le conseil n'est pas favorable à la délivrance de ce permis dans l'état actuel.

Projet de fusion des communautés de communes du Tilleul et de la Bourbeuse

Le Maire présente l'avancée du projet.



Le préfet a pris un arrêté statuant sur le nom et le siège du futur EPCI :
Il se nommera Communauté de Communes du Tilleul et de la Bourbeuse, le siège sera situé 10 rue des Bleuets à Bessoncourt.
Les négociations entre les deux entités devraient se poursuivre en ce qui concerne les compétences.
Les discussions devront aboutir avant le 1^{er} janvier 2014 date à laquelle le nouvel EPCI devra être créé et se substituer aux 2 autres.

Sentier piéton

Une réunion avec le géomètre et les riverains du chemin piéton reliant la ZAC de l'Autruche à la rue des Lilas coté Deschamps et Perrin a eu lieu récemment.
Un piquetage a été réalisé, les plans sont en cours de réalisation.
Les phases consultation des entreprises et rendez vous chez le notaire sont en cours.
Le projet est bien avancé.

Avis sur une demande de permis de construire

Une demande de permis de construire a été déposée par la société Grand Frais pour l'implantation d'une boulangerie dans le bâtiment existant.
Le conseil municipal n'est pas favorable à l'implantation d'une autre boulangerie sur la commune. Il souhaite maintenir l'existant : une boulangerie sur la zone commerciale et une au centre du village.
Le permis est instruit par le service urbanisme de la CCT, le manque de places de parking devrait aboutir à un refus de permis.

Divers

-Le marché pour la viabilisation du terrain pour la future salle communale et le gymnase intercommunal est lancé.
L'appel d'offre est en cours, consultable sur le site de la commune et celui de la CCT.

-Une étude et un marché vont être lancés pour la réalisation d'un renforcement de la défense incendie et du réseau d'eau potable dans la rue des églantines.

-Remerciements divers (associations, école...)

Prochain CM : 12 juillet 2013 à 20 h 00